



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 juin 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 25 juin 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale sur la réunion de synthèse du Conseil de sécurité qui se tiendra le 28 juin 2002.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la note verbale annexée comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
(*Signé*) Mikhail **Wehbe**



Annexe

Note verbale sur la réunion de synthèse du Conseil de sécurité qui se tiendra le 28 juin 2002

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2002, présente ses compliments et a l'honneur de se référer à la réunion de synthèse concernant les travaux du Conseil, qui se tiendra le vendredi 28 juin 2002 dans la salle du Conseil.

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'ONU vous informe à ce sujet, que les membres du Conseil sont convenus que la réunion en question serait une réunion privée, à laquelle les non-membres sont encouragés à participer. La participation de membres et de non-membres du Conseil sera centrée sur les questions mentionnées ci-après, qui ne sont pas classées par ordre de priorité :

1. La situation en Afghanistan;
2. La situation en République démocratique du Congo;
3. La situation au Moyen-Orient;
4. La situation en Somalie.

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne, en sa qualité de Président du Conseil, encourage tous les orateurs à procéder, dans le cadre de leurs interventions, à des analyses franches, ciblées et brèves du rôle du Conseil concernant l'examen de l'un des sujets susmentionnés ou de l'ensemble des sujets, afin que ces interventions puissent orienter utilement les travaux ultérieurs du Conseil. Les orateurs sont donc encouragés à faire preuve d'esprit d'analyse et de réflexion, dans toute la mesure possible, lors de leurs interventions. À ce sujet, la réunion de juin 2002 devrait se dérouler en tant que débat interactif et ne devrait pas être l'occasion pour les intervenants de réaffirmer des positions nationales sur une question quelconque. La participation active de tous les États Membres est importante et nécessaire pour faire en sorte que la réunion soit fructueuse.

Les non-membres du Conseil qui souhaitent participer à la réunion sont encouragés à le faire en soumettant leur demande conformément à la pratique établie. La liste des non-membres souhaitant prendre la parole ne sera donc ouverte que le mercredi 26 juin 2002 et sera close à 17 heures la veille de la réunion, c'est-à-dire le jeudi 27 juin 2002.

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, vous informe également qu'afin d'encourager les orateurs à faire des interventions brèves et ciblées sur le rôle du Conseil, il ne sera pas nécessaire que, lors de la réunion, ils adressent des félicitations à la République arabe syrienne concernant la présidence du Conseil qu'elle assume pour le mois de juin 2002.

Veillez également noter à ce sujet que le temps de parole de chaque orateur sera strictement limité à cinq minutes, quel que soit le nombre de sujets abordés lors de l'intervention. Le Représentant permanent de la République arabe syrienne, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, se réserve le droit d'interrompre tout

orateur qui dépasserait le temps qui lui est alloué. La parole sera donnée alternativement à trois membres du Conseil et non-membres. À l'issue de la réunion, et si nécessaire, la présidence pourra établir un document récapitulatif sur les principaux points abordés, indiquant les domaines couverts et les mesures de suivi proposées (comme cela a été fait pour la réunion de synthèse de juin 2001; voir S/2002/835).

Le Représentant permanent de la République arabe syrienne, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, vous informe par ailleurs que la présente lettre, qui décrit les objectifs, la liste des questions à examiner et le cadre de la réunion de synthèse de juin 2002, sera affichée sur le site Web de la présidence du Conseil de sécurité (<<http://www.un.org/Docs/sc/presidency>>). Un avis sera également publié dans le *Journal des Nations Unies* le mercredi 26 juin 2002, afin de rappeler à nouveau à tous les non-membres du Conseil qui le souhaitent qu'ils peuvent s'inscrire sur la liste des orateurs pour la réunion.

Le Président du Conseil de sécurité
pour le mois de juin 2002
(*Signé*) Mikhail **Wehbe**